

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **44 (1973)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Forte épargne bancaire. — D'après la statistique qui prend en considération les données publiées tous les mois par 72 banques (28 banques cantonales, 5 grandes banques, 39 banques locales et caisses d'épargne), le volume de l'épargne bancaire a de nouveau fortement augmenté en 1972, encore que le taux d'accroissement soit resté légèrement inférieur à celui de l'année précédente. L'épargne réalisée sous forme de versements sur des carnets d'épargne, de dépôt ou de placement, d'achats d'obligations et de bons de caisse était, à fin 1972, de plus de 16 % plus élevée qu'une année auparavant. Les sommes versées sur les carnets d'épargne ont augmenté de 19 % ; celles versées sur les livrets de dépôt et de placement se sont encore accrues de 28 %. Quant aux obligations et aux bons de caisse, ils ont enregistré une progression de 8 %.

Développement continu de l'infrastructure. — Les résultats actuellement connus de la statistique officielle de la construction pour l'année 1972 permettent de conclure à de nouveaux progrès notables dans l'aménagement de l'infrastructure. En effet, 226 nouvelles écoles ont été achevées l'année dernière (219 en 1971) dans les communes de plus de 2000 habitants. Le nombre de nouveaux hôpitaux et d'instituts de soins est lui aussi supérieur à celui de l'année précédente (62 contre 45). On compte également 56 stations communales d'épuration des eaux nouvellement mises en service (61 en 1971).

75 000 logements en construction. — Au début de l'année 1973, on a compté dans les 595 communes de plus de 2000 habitants 74 850 logements en construction, soit 9638 ou 14,8 % de plus qu'une année auparavant. C'est dans les petites communes rurales (2000 à 5000 habitants) que l'on a constaté la plus forte progression (+ 27 %) dans les grosses communes rurales. Mais, dans les villes, il ne dépasse pas 5 %. La tendance à construire en dehors des grandes agglomérations s'est donc encore renforcée.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président ad intérim : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. 032 91 24 73

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51

Membres : Jean Jobé, préfet, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45

Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— ; CCP 25 - 10 213

Caisse

CCP 25 - 2086